

PLAN DE COURS

NOM DU COURS : ENSEMBLE II-SOCCER
NOM DU (DES) PROFESSEUR(S) : ION LEFTER
DÉPARTEMENT : ÉDUCATION PHYSIQUE
SESSION : AUTOMNE 1997

PÉRIODES DE CONSULTATION

(THÉORIE) Professeur: _____ Local _____

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure					

NOM DE L'ÉTUDIANT(E) : _____ GROUPE : _____

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Intentions éducatives en éducation physique

L'éducation physique obligatoire à l'enseignement collégial est centrée sur les éléments de formation favorisant chez l'élève la capacité de prendre en charge sa condition physique de façon autonome et responsable. Dans cette perspective, un accent particulier est mis sur la relation entre les habitudes de vie et la santé et sur l'exploration de diverses activités physiques pouvant être pratiquées par l'élève à court et à long terme.

1.2 Orientation de la formation générale en éducation aux collégial

1.2.1 Thématiques de la formation générale commune en Éducation physique

La valorisation des habitudes de vie génératrice de santé et celle de l'activité physique pratiquée de façon régulière et autonome en particulier.

1.2.2 But général de la formation générale commune en Éducation physique

Développer les habitudes favorables à la santé.

1.2.3 Buts particuliers de la formation générale commune en Éducation physique

Établir la relation entre les habitudes de vie et la santé.

Préciser les activités physiques les plus susceptibles de répondre à ses besoins personnels d'activité physique.

Acquérir la capacité de répondre de façon autonome à ses besoins d'activité physique.

1.3 La contribution de l'éducation physique à la formation générale

La formation offerte en éducation physique s'harmonise avec les objectifs d'une formation générale qui vise à faire acquérir les compétences personnelles nécessaires à une intégration dynamique dans la société. L'éducation physique contribue à fournir les habiletés, les connaissances et les attitudes qui sont caractéristiques d'une bonne formation générale et nécessaires à quiconque veut être un citoyen lucide et actif dans la société d'aujourd'hui.

1.4 Un processus favorisant la responsabilisation

Les cours d'éducation physique font vivre à l'étudiant une expérience qui lui permet de comprendre que l'activité physique pratiquée avec régularité constitue le meilleur moyen de s'épanouir physiquement, psychologiquement et socialement, donc d'agir sur son bien-être et sa qualité de vie. Apprendre à intégrer l'activité physique à ses occupations professionnelles et familiales, puis à ses loisirs, développe chez l'individu le potentiel nécessaire pour acquérir la capacité à prendre en charge sa santé. La motivation qui incite à adopter de bonnes habitudes de vie peut être développée à l'aide d'expériences concrètes planifiées en conséquence.

1.5 Cadre général de formation

Les cours offerts par le département d'éducation physique sont partagés en trois (3) ENSEMBLES (voir paragraphe 1.2.3 de ce document).

Pour obtenir les trois (3) unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chacun des ensembles.

Il n'y a pas de préalables aux cours des ensembles I et II. La réussite des ensembles I et II est un préalable à l'ensemble III.

L'acquisition des compétences en éducation physique est facilitée par la possibilité pour l'étudiant de choisir parmi un éventail d'activités physiques pertinentes.

La consolidation des apprentissages s'appuie sur la pratique personnelle régulière.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ENSEMBLE II

L'étudiant aura la capacité d'appliquer une démarche conduisant à l'amélioration des habiletés et des attitudes lui permettant de trouver plaisir et valorisation dans la pratique d'une activité physique.

2.1 Renseignements liés à la pondération 0-2-1

- 0 Temps hebdomadaire consacré à des cours théoriques;
- 2 Temps hebdomadaire consacré à la pratique encadrée d'une ou des diverses formes d'activités physiques;
- 1 Temps hebdomadaire consacré à du travail personnel.

Concrètement, pour le cours de ENSEMBLE II par le soccer, cette pondération représente une rencontre-laboratoire hebdomadaire de deux (2) périodes de 50 minutes, et l'équivalent d'une période de travail personnel chaque semaine.

3. POLITIQUE DÉPARTEMENTALE

3.1 Présence au cours

Conformément à la politique d'évaluation du département d'éducation physique, la présence aux cours est obligatoire. L'étudiant ne peut s'absenter à plus de deux (2) cours de deux (2) heures ou quatre (4) d'une (1) heure. Pour des raisons graves, l'étudiant qui dépasserait le nombre d'heures d'absence toléré, le professeur devra, si possible, favoriser le rattrapage.

3.2 Niveau d'engagement

Un comportement démontrant un niveau d'engagement inacceptable (sécurité) ou insuffisant (participation) pourra être une cause de renvoi du cours. Une absence sera alors enregistrée pour l'étudiant concerné.

3.3 Politique de valorisation de la langue française

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Les retards à remettre les travaux peuvent alors être soumis aux pénalités prévues dans la politique du département. (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, approuvé le 7 février 1995)

4. PRÉALABLES ET CONTRAINTES MATÉRIELLES

Aucun degré d'habileté préalable n'est requis pour ce cours. Vu le grand nombre d'élèves, on subdivise le groupe en deux (2) sous-groupes homogènes, soit les joueurs expérimentés (expérience compétitive récente et appropriée) et les joueurs débutants (expérience lointaine ou inexistante).

Ce mode de fonctionnement permet d'effectuer des apprentissages avec des élèves de votre calibre en limitant les écarts d'habiletés et en multipliant les possibilités de "toucher le ballon" en phase de jeu.

Les contraintes matérielles pour ce cours sont les suivantes:

-Avoir en sa possession une paire de soulier à crampons de soccer, afin d'éviter les blessures causées par des chaussures inadéquates (par temps de pluie surtout).

-Avoir en sa possession des vêtements adéquats pour pouvoir affronter les rigueurs de la température. Des vêtements pour se protéger de la pluie (un parapluie quand on est inactif) et des vêtements pour se protéger du froid. On ne peut être exempté d'un cours pour tenue vestimentaire inadéquate.

-Se procurer à la Coop le document "Guide de l'élève".

-Des vestiaires à pied sec du collège l'élève circule vers l'extérieur avec ses chaussures en main. De l'extérieur vers les vestiaires l'élève reprend ses souliers en main afin d'éviter les blessures et de ne pas laisser de terre dans les corridors. Au vestiaire on n'utilise pas les services sanitaires pour laver ses chaussures.

-Toutes autres contraintes matérielles vous seront transmises lors de la première rencontre.

5. LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES D'APPRENTISSAGE

Au terme de leur cours de soccer les élèves seront capables:

-D'énoncer les règles, d'expliquer les techniques et de décrire les conditions de réalisatio du soccer.

-Indiquer (prévenir) et appliquer les règles essentielles de sécurité dans le domaine du soccer en particulier, et du sport collectif en général.

-De choisir, de contrôler, de coordonner et d'adapter un ensemble de techniques mentales et corporelles permettant la communication et l'expression dans la pratique du soccer.

-D'identifier et d'utiliser leurs ressources personnelles de créativité et de communication dans le contexte du soccer.

-D'exécuter des stratégies faisant appel au raffinement de leurs capacités motrices tout autant qu'à leurs connaissances approfondies du soccer.

-De désigner et de décrire les principaux outils de mesure leur permettant de poser des jugements objectifs sur leur niveau général de développement corporel et d'utiliser certains de ces outils dans la pratique du soccer.

-De démontrer un comportement respectueux de l'environnement de pratique du soccer.

6. LES OBJECTIFS DE SITUATION

Le comportement et l'engagement de l'élève dans le cours de soccer se caractérise par:

-Une préparation physiologique adéquate (mise en train) et personnelle précédant chacun des cours pratiques. Ceci afin de se préparer à l'effort physique à fournir et à minimiser les blessures.

-Une préparation et une amélioration des techniques de base avec un ou une partenaire précédant chacun des cours. C'est une tâche de l'élève d'amener son niveau d'habiletés techniques au diapason de celui de ses coéquipiers.

-Une contribution positive et dynamique à la démarche que poursuit son équipe l'élève reçoit positivement les remarques de ses coéquipiers et ne se gêne pas pour faire part à son tour de ses suggestions ou remarques.

-Une attitude de respect envers ses adversaires. Toujours avoir à l'esprit que sans ses adversaires, la phase de jeu serait sans signification et que ses adversaires sont avant tout des confrères ou des consœurs de classe.

-Une utilisation optimale du temps disponible, c'est-à-dire de se présenter à temps pour le début du cours et être vêtu adéquatement selon la température. Le retard de l'élève cause des difficultés à son partenaire d'entraînement technique et à l'ensemble de ses coéquipiers qui devront s'ajuster temporairement dû à sa négligence.

-Le maintien d'une attitude critique vis-à-vis ses apprentissages, le déroulement du cours, les interventions du professeur.

7. ÉVALUATION SOMATIVE ET LE CALENDRIER

Formulation d'objectifs personnels stimulants, réalistes et spécifiques mesurables et situés dans le temps relatifs à des habiletés et des attitudes requises par l'activité physique pratiquée.

7.1 Cahier du participant (se fixer des objectifs)

-Contrôle de lecture sur le guide de l'étudiant dès la deuxième semaine de cours. 10%

7.2 Appliquer les règles propres à l'activité physique (soccer)

-Examen théorique 30%

7.3	Évaluation de l'évolution de ses habilités motrices dans la pratique de l'activité physique	
	-Évaluation périodique de ses habilités motrices (Fiche de compilation du parcours)	
	-Cahier du participant	15%
7.4	Évaluer l'atteinte des objectifs	
	-Évaluation périodique de l'atteinte des objectifs	
	-Ajustement de ses objectifs	
	-Cahier du participant	15%
7.5	Examen synthèse pratique	30%
TOTAL		100%

8. RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Professeurs du département d'Éducation physique du collège Édouard-Montpetit, Guide de l'étudiant, en vente à la COOP du Cégep.
- DUFOUR, Jean, Le football: technique, tactique stratégie et entraînement, Paris Bornemann, 1962, 111 pages.
- THOMSON, Bill, Méthode d' entraînement au soccer, USA, Page-Ficklin, 1977, 187 pages.